

PASS INSTALLATION APTEA* DISPOSITIF DE FORMATION BASÉ SUR LA PRATIQUE

Vous avez un projet
d'installation agricole

Vous voulez vivre

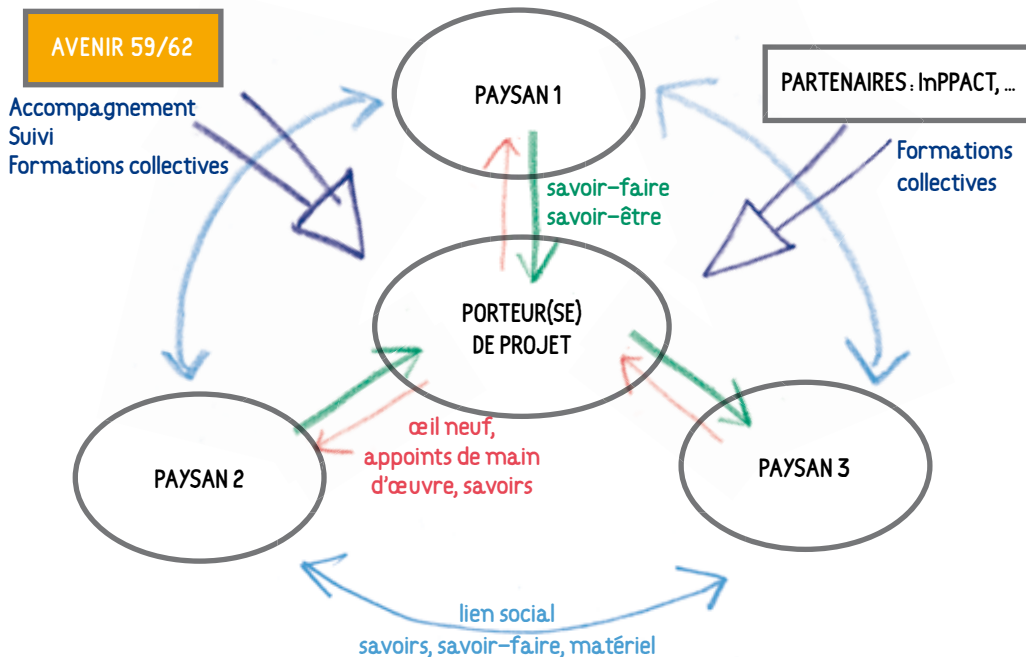
une saison sur des fermes

Vous recherchez un réseau



ASSOCIATION POUR LA VALORISATION ÉCONOMIQUE
DES NOUVELLES INITIATIVES RURALES

INTÉRÊTS DU PASS INSTALLATION APTEA POUR LE PORTEUR DE PROJET ET LES PAYSANS



Témoignage de Justine Bertoux, porteuse de projet, Boulonnais, mai 2016.

« Ça fait 4,5 mois que je suis entrée en APTEA chez trois maraîchers de la côte. L'alternance (1 à 2 jours / semaine chez chacun) me permet de comparer les méthodes utilisées, de comprendre les choix qu'ils font en fonction de leur terrain, leurs contraintes, préférences. Ils me conseillent, je suis rassurée. J'ai élargi mon réseau. J'ai l'impression de connaître mes formateurs depuis toujours. Ce sont mes parrains. »

Témoignage de Loïc Boulrier, maraîcher accueillant, Boulonnais, juin 2016

« En étant présente toute l'année sur les 3 fermes, Justine apprend des méthodes différentes avec des pédagogies différentes. Elle s'approprie le métier, cette expérience lui permettra de faire ses propres choix. Elle nous apporte un œil neuf et une efficacité dans les tâches réalisées. Elle fait le lien entre nous maraîchers : elle est comme une messagère. »

Objectif : permettre aux porteurs de projet d'affiner leur projet avec des référents professionnels

Formation personnalisable basée sur :

- De l'**IMMERSION PRATIQUE** en alternance sur plusieurs fermes de l'APTEA pendant toute la saison
- Des **formations collectives** (obligatoires, optionnelles et à la carte, liées à l'entrepreneuriat, d'autres spécifiques à la production)
- De l'**accompagnement individuel** du projet et bilan sur les compétences acquises
- Des journées dédiées aux démarches professionnelles.

Durée : 1600 heures, soit 12 mois dont 900 heures réparties sur 3 fermes

Le PASS INSTALLATION APTEA est déclinable à tous types de productions (maraîchage, élevage,...) en Agriculture Paysanne, reposant sur 6 thèmes.

Agriculture Paysanne :
les 6 thèmes



Coût selon la situation et prise en charge possible par des organismes.

Rémunération possible (en CIF par exemple)

Conditions d'entrée : avoir de l'expérience ou une formation agricole et être accompagné par AVENIR 59/62 dans la réflexion de son projet d'installation. Entrée validée après passage devant la commission d'admission. Adhésion à AVENIR 59/62.

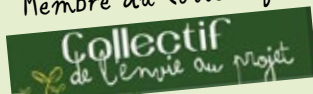
QUELQUES
THÈMES ABORDÉS
EN MARAICHAGE

- › Conduite des productions végétales
- › Commercialisation sous différentes formes
- › Évaluation du temps de travail
- › Connaissance de la réglementation
- › Budget prévisionnel, Comptabilité, Statuts

APTEA : Association pour la Pérennisation et la Transmission des Emplois en Agriculture.

AVENIR 59/62 accompagne depuis 1995 des porteurs de projet en démarche d'agriculture paysanne en Nord-Pas-de-Calais et met en place des initiatives pour améliorer le cadre de l'installation. Le PASS INSTALLATION APTEA créé en 2016 en est une.

Membre du Collectif



Pour davantage d'informations, contacter :

AVENIR 59/62

40 avenue Roger Salengro
62223 Saint-Laurent-Blangy

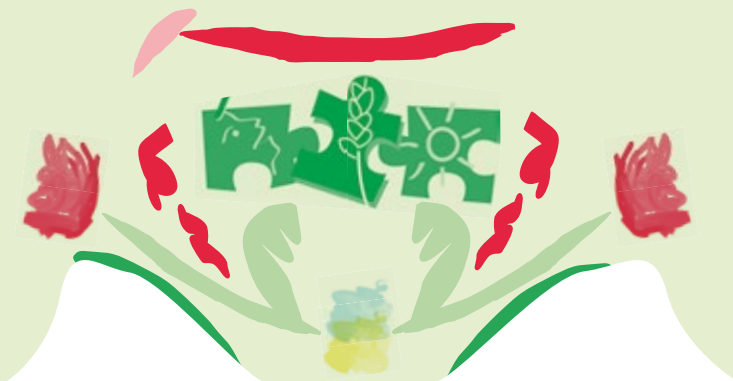
Tél. : 03 21 24 31 52

contact@avenir5962.org

www.avenir5962.org

Animatrice référente :

Nathalie Degroote



Partenaires financiers

